



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-47743>

Département(s) de publication : **42**

Annonce n° **26-47743**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-36021

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Département de la Loire

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 22420001400013

**Ville** : Saint-Etienne

**Code postal** : 42022

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 42

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Mise à disposition de personnel intérimaire auprès des collèges du Département de la Loire

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 79620000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : En cas d'absences ne permettant pas de maintenir la continuité du service dans la réalisation des missions d'accueil, de nettoyage et de restauration, et afin d'éviter d'éventuelles fermetures de collèges, le recours à une société d'intérim permet, très rapidement et sur tout le Département, d'affecter des personnels nécessaires à la mise en oeuvre d'une continuité de service dans les collèges le nécessitant. La date prévisionnelle de début des prestations est le 22/06 /2026. Accord-cadre mono attributaire fixant toutes les stipulations contractuelles et exécuté par bons de commande. L'accord-cadre est passé sans minimum et avec un maximum annuel de 50 000,00 euros HT

**Critères d'attribution** : Valeur technique, notée sur 50 points (ramenés à 20 points) : 60% Délai, noté sur 20 points : 10% Prix, noté sur 20 points : 30%

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 18/05/2026 à 16h00, lire 25/05/2026 à 16h00

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/05/2026**